

Vos questions / nos réponses

Conseil

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/12/2012 23:14

bonsoir ,je suis pere de famille de 4 enfants et deux d'entre eux se drogue regulierement et nous sommes impuissant devant eux nous recherchons avec mon epouse , desesperement de l'aide pour notre fille elle a prefere partir de notre domicile et nous n'avons plus de nouvelles.la police est au courant . pour l'un de nos jumeaux il sedrogue n'a plus de boulot et d'argent ,il commence à s'endetter et risque en c moment pour sa sante ,car mena ce s'il ne paie pas .il refuse le dialogue et pretend qu'il ne desire pas arreter et qu'il ne veut pas d'aide de personnes que pouvons nous faire .merci de votre aide .j'oubliais ,il va avoir 20 le 21 decembre de cette année .

Mise en ligne le 19/12/2012

Bonjour,

Nous comprenons que vous vivez des moments difficiles avec votre épouse et en famille. Différents sentiments comme l'impuissance ou la tristesse émanent de votre message mais nous pouvons supposer que ce ne sont pas les seuls : colère, culpabilité... viennent témoigner de votre envie d' « aider » vos enfants.

Ces sentiments sont légitimes mais il nous semble important de les mettre au travail avec quelqu'un afin de ne pas vous sentir débordé. En effet, il est difficile voire impossible d'aider quelqu'un qui n'a pas envie de l'être, qui n'a pas envie de lâcher ce que les drogues lui apportent. Dans ce cas, le discours est impossible puisqu'on ne parle pas le même langage.

Pour éviter de perdre le lien avec vos enfants, nous vous conseillons donc de prendre contact avec une structure spécialisée en addictologie. Educateur, infirmier ou psychologue peuvent vous aider à prendre un temps pour vous, un temps d'échange afin de poser vos difficultés, tenter de comprendre ce qui se joue dans la relation avec vos enfants et d'appréhender ces éléments sous un autre angle par exemple. Nous vous transmettons les coordonnées d'une structure proche de chez vous. Les consultations sont gratuites et confidentielles.

D'autres structures peuvent vous apporter ce soutien : "*Ecole des Parents et des Educateurs*" (EPE) ou encore la "*Maison des Adolescents*". Enfin, vous pouvez consulter en libéral.

Dans tous les cas, aucune « solution » ne vous sera apportée. Il vous faudra faire preuve de patience, d'aménagements, de compréhension pour que la situation familiale évolue et s'améliore.

Vous pouvez bien sûr nous contacter au 0800.23.13.13 (appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) pour une écoute et un soutien ponctuels.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France - Centre d'Addictologie](#)

1-3 Impasse de la Blanchisserie
51100 REIMS

Tél : 03 26 88 30 88

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 18h, mercredi de 13h15 à 17h, vendredi de 13h15 à 16h45.

[Voir la fiche détaillée](#)